

Ecrit par Mireille Hurlin le 24 septembre 2026

Sénateur Jean-Baptiste Blanc, 'Relever les nouveaux défis du territoire'



À l'approche des élections sénatoriales qui auront lieu ce dimanche 27 septembre 2026, **Jean-Baptiste Blanc**, sénateur LR (Les Républicains) de Vaucluse, 'Nouvelle élection, nouveau départ, nouveaux défis', évoque son action auprès des élus locaux, son combat contre le zéro artificialisation nette et sa volonté de redonner davantage de marges de manœuvre aux collectivités. Sept listes sont en lice [ici](#).

En Vaucluse, les prochaines élections sénatoriales se joueront au suffrage indirect ce dimanche 27



Ecrit par Mireille Hurlin le 24 septembre 2026

septembre. Les grands électeurs : maires, conseillers municipaux, départementaux et régionaux désigneront les représentants du département au Sénat. Trois sièges sont à pourvoir. Le scrutin se déroulera à la proportionnelle, sur des listes paritaires. Les priorités du sénateur sortant Jean-Baptiste Blanc pour les six prochaines années ? La liberté communale, l'autonomie financière, le soutien à l'agriculture, l'accès aux soins, l'attractivité économique et, surtout, la défense des intérêts du Vaucluse.

Quel bilan tirez-vous de votre mandat de sénateur du Vaucluse ?

Le Vaucluse est ma priorité absolue et mon engagement est d'être présent sur le terrain en permanence, et de porter à Paris chaque demande, chaque projet, chaque difficulté de nos 151 communes. Cet engagement s'est traduit par 1212 visites dans les communes du Vaucluse, 38 rendez-vous obtenus avec les services de l'État pour des élus, 7 rendez-vous avec des ministres, et 425 dossiers de communes défendus, souvent des dossiers de subvention bloqués que j'ai personnellement débloqués. À Paris, cela s'est traduit par 130 questions au Gouvernement, 117 propositions de loi, 388 interventions en commission et 116 prises de parole en séance. J'ai aussi organisé plus de 10 séminaires thématiques en Vaucluse avec ceux qui écrivent la loi et le budget de la Nation, pour que le terrain nourrisse la loi, et non l'inverse.

Mais au-delà des chiffres, il y a un combat qui a structuré tout mon mandat et qui va se poursuivre à la rentrée : le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Ce sujet, tombé sur mon bureau presque par hasard, est devenu une affaire nationale. Je ne conteste pas l'objectif climatique du ZAN, il est nécessaire. Mais sa mise en œuvre, décidée à Paris et relayée par les régions via le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), revient à imposer un modèle unique de densification à des territoires ruraux qui n'ont pas les mêmes réalités qu'une métropole. On demande aux maires de loger leur population, de créer de l'emploi, d'accueillir des énergies renouvelables, et on leur retire le foncier pour le faire, sans accompagnement, sans ingénierie, sans financement.

J'ai porté deux lois sur ce sujet : le [ZAN 2](#), avec [Valérie Létard](#), (ancienne ministre chargée du logement et députée) et surtout [TRACE](#) (trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus), coproduite avec [Guislain Cambier](#), votée par 250 sénateurs et qui attend désormais son inscription à l'Assemblée nationale. Ce sera mon grand combat de la rentrée : faire adopter TRACE, qui permet de signer, territoire par territoire, un contrat de sobriété foncière, c'est-à-dire adapter la règle au terrain plutôt que l'imposer d'en haut, tout en tenant collectivement la trajectoire climatique.

Ce combat est vital pour le Vaucluse. Notre département vieillit, nous perdons plus de 1000 enfants par an, ce qui ferme des classes et des écoles. La raison est simple : il n'y a plus assez de foncier disponible et abordable pour que nos jeunes ménages se logent, notamment à cause du poids des résidences secondaires. Le contrat de sobriété foncière, c'est la clé pour un Vaucluse vivant, dans chacune de ses 151 communes et ce sera le combat de ce mandat.

À ces réalisations s'ajoutent d'autres chantiers depuis 2020 : la défense des vins et de l'agriculture du Vaucluse au Sénat, notamment au sein du groupe Vigne et Vin, la loi d'urgence agricole du 2 juillet 2026, mon alerte dès 2021 sur la menace [REACH](#) (Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des



Ecrit par Mireille Hurlin le 24 septembre 2026

substances chimiques)pesant sur la lavande qui représente, dans le département, 4 000 hectares, 9 000 emplois directs), mon combat pour les hôpitaux de Carpentras, Apt, Cavaillon et Vaison, et mon travail, avec [Alain Milon](#), sur l'arrivée des médecins juniors dans nos territoires prioritaires pour que l'accès au soin, en Vaucluse ne dépende plus de son code postal.

Quelles mesures prioritaires pour redonner des marges de manœuvre financières aux communes et simplifier leurs relations avec l'État ?

La première urgence, c'est de mettre fin au rabaillage permanent des dotations. Je porte un moratoire sur les baisses de moyens dans le PLF 2027 (Projet de loi de finances), une indexation de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) sur l'inflation, et une refonte de la péréquation qui corrige enfin le déséquilibre au détriment des territoires ruraux comme le nôtre.

Mais au-delà de ces mesures d'urgence, il faut s'attaquer à la racine du problème : la France n'a jamais réellement décentralisé. Chaque vague de décentralisation, depuis les années 1980, a consisté à transférer des compétences aux collectivités sans leur donner les moyens de les exercer. La suppression de la taxe d'habitation en est le dernier exemple : elle a privé les communes d'une ressource fiscale locale essentielle, et donc de leur autonomie. Je propose de recréer une ressource fiscale locale dynamique, adossée notamment aux contrats de sobriété foncière issus de ma loi TRACE, cette nouvelle recette fiscale permettrait aux communes de financer elles-mêmes la reconquête des friches et la renaturation, tout en responsabilisant les citoyens dans le financement des services publics dont ils bénéficient. Je propose aussi l'affectation d'une part de TVA aux intercommunalités, avec un fléchage garanti vers la ruralité, et une véritable loi de décentralisation qui refonderait la relation entre l'État et les collectivités sur un mode contractuel plutôt que descendant : passer du statut d'auxiliaire de l'État à celui de partenaire de l'État.

Sur la simplification, le constat est alarmant : depuis 2009, l'accumulation de normes coûte plus de 7,5 milliards d'euros par an à nos collectivités. J'ai lancé le dispositif « Mon Sénateur & Moi », une consultation des élus du Vaucluse dès octobre, pour construire un véritable plan ORSEC de la simplification administrative : allègement des marchés publics, réduction des obligations déclaratives, accélération des délais d'instruction, et surtout simplification du millefeuille de la planification territoriale : [RNU](#) (Règlement national d'urbanisme), [PLU](#) (Plan local d'urbanisme), [PLUI](#) (Plan local d'urbanisme intercommunal), [SCoT](#) (Schéma de cohérence territoriale), [PCAET](#) (Plan climat air énergie territorial), [PLH](#) (Programme local de l'habitat), [SRADDET](#) (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires): ces strates s'empilent et étouffent la liberté d'action des maires.

Je veux également que le Sénat s'attaque au poids des agences d'État : [ANRU](#) (Agence nationale pour la rénovation urbaine), [ARS](#) (Agence régionale de santé), [ADEME](#) (Agence de la transition écologique), [OFB](#) (Office français de la biodiversité)...), qui coûtent des dizaines de milliards, multiplient les normes et démultiplient les contrôles, alors même que les ministres pourraient exercer ces missions directement, sans rajouter une couche supplémentaire dans un système déjà illisible.

Enfin, je défends un statut de l'élu local renforcé : la loi du 22 décembre 2025 a revalorisé les indemnités

Ecrit par Mireille Hurlin le 24 septembre 2026

et étendu les frais de garde d'enfants aux communes jusqu'à 10 000 habitants, compensés par l'État. Il reste à construire un droit à l'adaptation et à la compensation pour les élus qui sont aussi indépendants : artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, trop souvent oubliés de ces dispositifs.



De gauche à droite : [Pierre Gonzalvez](#), [maire](#) de L'Isle-sur-la-Sorgue depuis 2008 et vice-président du Département ; [Dominique Santoni](#), présidente du Conseil départemental de Vaucluse ; Jean-Baptiste Blanc, sénateur LR, [Dominique Plancher](#), maire de Venasque et porte-voix de la ruralité au sein de l'Association des maires ruraux ; et [Patrick Adrien](#), maire de Valréas et conseiller régional.



Ecrit par Mireille Hurlin le 24 septembre 2026

Copyright Sénat

Quelles solutions pour soutenir durablement les exploitants viticoles et agricoles face à la concurrence internationale ?

L'agriculture vauclusienne traverse une crise multiple : climatique, économique, réglementaire, et j'ai porté ce combat au Sénat, pomme, lavande, cerise, vin ... D'abord, la question de l'eau, qui est centrale et urgente. Je porte un plan départemental de sécurité hydrique articulé autour de trois priorités : sécuriser l'accès à l'eau dans le Haut-Vaucluse et sur le plateau de Sault, notamment via le projet [HPR](#) (hauts de Provence Rhodanienne) ; permettre le stockage de l'eau par des retenues, comme cela se fait dans les départements voisins, dans le cadre encadré par la loi d'urgence agricole de juillet 2026 ; et moderniser nos réseaux d'irrigation, en accompagnant la transition du gravitaire vers le sous pression, en soutenant les [ASA](#) (Associations syndicales autorisées), et en développant la réutilisation des eaux usées.

Ensuite, la protection réglementaire de nos filières. J'ai alerté dès 2021 sur la menace du classement REACH pesant sur la lavande, une filière qui représente plus de 4 000 hectares et 9 000 emplois directs dans notre département, et j'ai obtenu, avec la loi d'urgence agricole du 2 juillet 2026, des dérogations encadrées pour les cerises et d'autres filières en situation d'impasse technique, faute de solutions phytosanitaires alternatives. Il faut continuer ce combat pour éviter que des normes européennes déconnectées du terrain ne détruisent nos productions sans bénéfice environnemental réel, pendant que des produits importés, non soumis aux mêmes règles, continuent d'entrer sur notre marché.

Sur la juste rémunération de nos agriculteurs, je me bats aux côtés de [Nicolas Chabanne](#) et de l'initiative '[C'est qui le patron ?](#)' pour que nos producteurs ne soient plus écrasés par la grande distribution, je pense notamment à la filière pomme, où le prix payé au producteur peut descendre sous les 30 centimes le kilo pour un coût de production de 45 centimes. C'est intenable. Pour la viticulture en particulier, l'enjeu majeur est la préparation de la [PAC](#) post-2027 (Politique agricole commune), sur laquelle je me mobilise pleinement au Sénat, pour défendre des instruments de soutien adaptés à nos bassins de production et une meilleure protection face à la concurrence des vins extra-communautaires. Enfin, je veux préserver le patrimoine rural qui accompagne cette agriculture : cabanons, murs en pierre sèche, bories, à travers un Fonds de mobilisation du bâti rural car ce petit patrimoine fait partie intégrante de l'identité et de l'attractivité agricole de notre département.

Simplification administrative, guichet unique, relations collectivités-assureurs : pourquoi ces réformes sont-elles si difficiles, et quelles évolutions pour un nouveau mandat ?

Ces réformes se heurtent toutes au même obstacle structurel : la défiance de l'État central envers les élus locaux. La France n'aime pas ses territoires. Depuis Louis XIV jusqu'à aujourd'hui, l'intérêt général est pensé et décidé à Paris. Les lois de décentralisation sont tardives, fin du XIXe siècle pour les libertés communales, années 1960-1980 pour la décentralisation elle-même, et, à chaque étape, l'État s'est débarrassé de compétences sans donner aux collectivités les moyens de les exercer. Résultat : un empilement de normes, d'agences, de strates de planification, qui paralyse l'action publique locale au lieu de la faciliter. La preuve que l'État sait aller vite quand il le veut, c'est Notre-Dame et les Jeux Olympiques. La question qu'il faut poser, c'est pourquoi cette même capacité d'accélération n'est jamais mise au service des projets d'intérêt général portés par les territoires.



Ecrit par Mireille Hurlin le 24 septembre 2026

Sur la simplification administrative, le coût des normes accumulées depuis 2009 dépasse aujourd'hui 7,5 milliards d'euros par an pour les collectivités. J'ai engagé une consultation directe des élus vauclusiens dès octobre, 'Mon Sénateur & Moi' pour construire, avec eux, un véritable plan [ORSEC](#) (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) de la simplification : urbanisme, marchés publics, obligations déclaratives, délais d'instruction. Il faut aussi donner plus de pouvoir aux maires en matière de sanctions administratives, notamment pour lutter contre la cabanisation et les constructions illicites, qui touchent durement notre département, car aujourd'hui la réponse judiciaire est trop lente et l'exécution des décisions de justice trop difficile à obtenir. J'ai beaucoup travaillé sur ce sujet mais le combat continu.

Sur les agences d'État : [ANRU](#) (Agence nationale pour la rénovation urbaine), [ARS](#) (Agence régionale de santé), [ADEME](#) (Agence de transition écologique), [OFB](#) (Office français pour la sauvegarde de la biodiversité) et bien d'autres, le Sénat a documenté leur coût exorbitant et leur tendance à multiplier les normes et les contrôles au lieu de simplifier. Ce que je veux porter lors d'un nouveau mandat, c'est la suppression pure et simple de certains échelons : ce que font ces agences, les ministres peuvent le faire eux-mêmes, sans ajouter une couche supplémentaire dans un millefeuille territorial devenu infernal. Ce qui relie tous ces chantiers, c'est ma conviction que seule une vraie décentralisation — avec autonomie fiscale, contractualisation et différenciation territoriale, permettra de sortir ce pays de l'ornière. Le Portugal, l'Espagne, l'Italie ou l'Allemagne s'en sortent mieux parce que ce sont des pays décentralisés. Ce sera le cœur de mon action au Sénat si les grands électeurs me renouvellent leur confiance.

Qu'est-ce qui distingue votre candidature, et quelles sont vos priorités pour le Vaucluse pour les six prochaines années ?

Je porte une liste que j'ai voulue à l'image du Vaucluse : 'Le Vaucluse 2032', une liste rassemblant des élus expérimentés, tous vauclusiens, tous en responsabilité de longue date et qui connaissent leur territoire par cœur. À mes côtés : [Dominique Santoni](#), présidente du Conseil départemental de Vaucluse, qui a tenu près de 90 % de ses engagements à la tête du Département ; [Pierre Gonzalvez](#), [maire](#) de L'Isle-sur-la-Sorgue depuis 2008 et vice-président du Département ; [Dominique Plancher](#), maire de Venasque et porte-voix de la ruralité au sein de l'Association des maires ruraux ; et [Patrick Adrien](#), maire de Valréas et conseiller régional. C'est une équipe soudée par une conviction commune : le Sénat doit être le relais fidèle et efficace des territoires. Ce qui nous distingue, c'est notre expérience de la gestion de collectivités réelles, notre connaissance fine du terrain vauclusien, et notre méthode : écouter avant de décider et construire avec les élus..

Nous entrons dans une période de triple brouillard : un brouillard politique, à l'approche d'une élection présidentielle dont personne ne connaît l'issue ; un brouillard financier, avec une dette publique que Bercy et la Cour des comptes cherchent trop souvent à faire porter aux collectivités locales, à tort ; et un brouillard territorial, avec une pression constante de l'État pour nous pousser vers la métropolisation et la fusion forcée des communes, logique à laquelle je m'oppose fermement. Le Vaucluse doit rester un maillage vivant de 151 communes, chacune avec son identité, sa vie associative, ses commerces de proximité. Si des communes veulent mutualiser des services ou envisager un rapprochement, c'est à elles et à leur population d'en décider, jamais à coups de marteau imposés d'en haut, comme cela se fait aujourd'hui avec le ZAN.



Ecrit par Mireille Hurlin le 24 septembre 2026

Mes priorités pour les six prochaines années tiennent en trois engagements, qui sont ceux de toute ma liste : Donner aux maires la liberté d'agir : Donner les moyens de décider Vous protéger durablement.

Programme [ici](#).

Propos recueillis par Mireille Hurlin

A lire aussi

Anais Hausmann, liste Divers droite, pour 'Le bon sens du territoire' [ici](#), Lucien Stanzione, Parti socialiste, pour 'Agir ensemble pour le Vaucluse' [ici](#) et Thierry d'Aigremont, liste rassemblement national, pour 'Au service des communes pour défendre le Vaucluse' [ici](#).